

Budget 2011 : volontaire et dynamique

**Le budget
d'une ville,
c'est un ensemble
qui fait sens
et qui donne corps
à une politique.
Tour d'horizon.**



Un budget dynamiquep. 10
Les ratiosp. 11
Questions à Henry Rivièrep. 12



Un budget volontaire et dynamique !

Un peu à la manière des saisons, le vote du budget revient tous les ans. Indispensable au bon fonctionnement de l'État comme des Collectivités Territoriales, il est nécessaire pour l'entretien et le développement des crèches, des routes, des espaces verts... Le budget d'une Ville est un horizon de chiffres qui font sens, qui répondent à une stratégie.

Réduire un budget à deux colonnes - dépenses et recettes - serait par trop réducteur. Notre Ville, pour assurer ses missions a besoin d'un budget voté en Conseil Municipal une fois par an. Ce budget est issu de la stratégie de la Municipalité.

Cette année, notre budget se veut volontaire et dynamique, il préserve les actions déjà menées et donne une amplitude supplémentaire aux programmes en cours.

Un budget municipal, il ne faut pas l'oublier, est également un moteur fondamental à l'économie de la Commune. Si les impôts sont une nécessité, ils permettent également de faire vivre par leurs redéploiements : les fournisseurs, les acteurs, les entreprises locales ainsi que de multiples associations qui sont la charpente de la vie de notre Ville.

Le chiffre à connaître, lorsque l'on parle d'un budget municipal, est celui ayant trait aux investissements. C'est ce chiffre qui va faire en sorte que notre ville s'embellisse, progresse, croisse. Cette année, l'investissement atteint 7.097 196 euros. Le budget total de notre ville est, lui, de 33.282 196 euros, en progression par rapport à celui de l'an dernier qui était, pour rappel, de 29.936 000 euros.

Premier poste d'investissement, l'aménagement et les services urbains (y compris l'environnement) bénéficient de plus de trois millions d'euros, 3.057 000 pour être exact. Cette somme importante se justifie par l'ensemble des chantiers lancés ou qui vont l'être dans les mois à venir. Ainsi, Cayac et ses abords va se transformer : nouvel éclairage, nouvel aménagement paysager... L'ensemble de la zone va se trouver métamorphosé.

Autre exemple, les associations, véritable ciment du lien social, vont recevoir plus de 350.000 euros de subventions, et cela, sans compter les subventions exceptionnelles qui pourraient être votées pendant l'année.

De même, le sport et la jeunesse se verront dotés de plus de 800.000 euros. Ce budget d'investissement permettra la construction d'un club-house à Jehan Buhan, de refaire le sol du gymnase de Saint-Gery et d'améliorer les équipements de nombreuses installations sportives de notre commune.

Un budget, ce n'est donc pas une simple addition. S'il y a bien évidemment un aspect comptable dans les opérations municipales, il y a tout d'abord la volonté de faire aux mieux de l'intérêt des Gradignanais.

Gradignan : une ville pour tous !

Tous les Gradignanais ? Oui ! Et des plus jeunes aux moins jeunes, ce sont 135.000 euros qui seront dédiés à la famille dans le budget de notre Ville, et ce, rien qu'en investissement. Les écoles maternelles et primaires se verront dotées, là encore pour leurs seuls budgets d'investissement, de

275.000 euros. Cette somme leur permettra d'acquérir du matériel informatique mais aussi d'accélérer leur rénovation ou d'acheter du mobilier, d'aménager des locaux... De même, une nouvelle crèche, dans le quartier de Favard, va naître et accueillir plusieurs dizaines d'enfants. A ce titre, Favard est un programme phare pour notre municipalité car, depuis la naissance du quartier Malartic, dans les années 60 et 70, aucun nouvel ensemble de cette importance n'avait vu le jour à Gradignan. C'est un gage important pour notre avenir avec plus de 200 logements qui vont voir le jour.

Toujours pour rendre Gradignan plus attractif, la première phase du réaménagement du parc Jehan Buhan va être lancée et les aménagements pour personnes handicapées vont être poursuivis afin que chacun puisse accéder aux services proposés par notre ville.

On l'aura compris, ce budget est un budget tourné vers l'avenir, volontaire et solidaire. En cela, il répond à une logique simple : faire de Gradignan une ville accessible, ouverte à tous et tournée vers l'avenir.

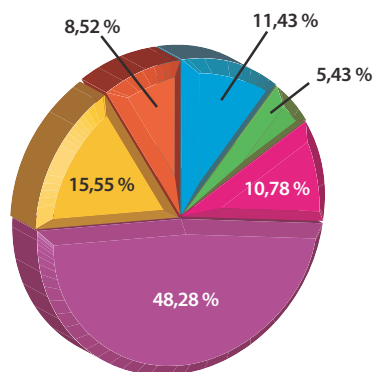
“Une nouvelle crèche à Favard”

CHIFFRES CLEF

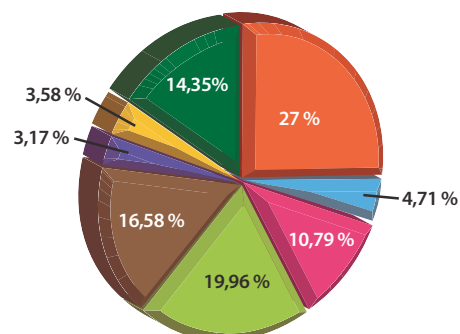
33 282 196 €

Montant total du budget 2011

RÉPARTITION DES RECETTES



RÉPARTITION DES DÉPENSES



→ Les Ratios

1. Dépenses réelles de fonctionnement/population : 1037.37

2. Produit des impositions directes/population : 646.58

3. Recettes réelles de fonctionnement/population : 1113.36

4. Dépenses d'équipement brut/population : 222.76

5. Encours de dette/population : 966.81

6. DGF/population : 172.20

7. Dépenses de personnel/dépenses réelle de fonctionnement : 59.00%

8. Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : T.P.U.

8 bis. Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi : T.P.U.

9. Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement : 1.00

10. Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement : 20.01%

11. Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement : 0.87

Le budget municipal, comment ça marche ?

La **section de fonctionnement** regroupe toutes les dépenses nécessaires à la vie quotidienne de notre municipalité, telle que les charges fixes (frais d'électricité, gaz, eau, carburant...) ainsi que toutes les dépenses propres au fonctionnement des différents services (entretien des salles de sports, fournitures scolaires, entretien des parcs et jardins, actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse...)

Sont inscrits en **section d'investissement** les crédits permettant d'assurer l'entretien du patrimoine communal ainsi que tous les travaux de construction, de modernisation du réseau d'éclairage public... En somme, tout ce qui est destiné à durer et à valoriser le patrimoine de la collectivité.

Dans le cadre de l'élaboration d'un **budget**, les dépenses d'investissement et de fonctionnement sont retenues en fonction des recettes dont dispose la commune sur l'exercice budgétaire : impôts ménages, dotations d'état, emprunts, produits des services offerts aux gradignanais...

Une **année budgétaire est composée de plusieurs étapes** : la mise en place d'un débat sur les orientations budgétaires, l'élaboration d'un budget primitif ou prévisionnel, d'un budget supplémentaire reprenant les résultats de l'année précédente et enfin d'un compte administratif constatant les réalisations de l'exercice tant en dépenses qu'en recettes.

Il faut savoir que les documents budgétaires, visés par le Préfet, sont des documents accessibles au public qui peuvent être consultés en Mairie !

➔ Trois questions à : Henri Rivière

Henri Rivière, maire adjoint délégué à l'administration générale et aux finances.

1) Comment qualifieriez-vous le nouveau budget de notre Ville ?

Pour moi, il s'agit d'un budget offensif, dynamique. Pour donner une simple idée, le montant des investissements a pratiquement doublé par rapport au budget précédent. Après que les études aient été lancées, nous sommes désormais passés au stade des réalisations, ce qui contribue également à donner un coup de fouet à l'économie locale. Il ne faut pas confondre sagesse et immobilisme !

2) Quels sont les axes principaux de développement financés par ce budget ?

Ce budget, comme les précédents, s'inscrit dans deux axes majeurs : le premier est l'amélioration de notre vie quotidienne. Le second, dans la préservation de notre cadre de vie. Concernant le premier de ces axes, il nous faut offrir aux habitants, quel que soit leur âge, des services répondant en qualité et en quantité à leurs besoins. Il nous faut maintenir auprès des nombreuses associations – acteurs dynamiques de la vie quotidienne – des moyens financiers et matériels. Enfin, il nous faut offrir des lieux, gratuitement, pour faciliter l'enrichissement culturel ou le développement sportif... Et parce que le « mieux-vivre » doit rester une priorité, il nous faut toujours plus développer les solidarités envers les plus démunis.



Le second axe, disais-je, vise à préserver et améliorer notre cadre de vie. Notre Commune est bien dotée en équipements publics et en espaces naturels, mais il est nécessaire de les entretenir et les rendre encore plus accueillants en facilitant, par exemple, les cheminements doux et les lieux propices à la promenade.

3) Peut-on dire que nos finances sont saines ?

Oui, on peut le dire. Nous n'avons aucun emprunt dit « nocif » et de 2008 à 2011 la progression de l'annuité de notre dette, c'est-à-dire le montant de l'emprunt que nous devons rembourser chaque année, n'a progressé que de 5.21%. L'encourt de la dette, le montant des emprunts restant à rembourser, a lui seulement progressé de 4.57% alors que, dans le même temps, le montant des recettes de fonctionnement augmentait de 11,89%. Qui plus est, nous n'avons pas d'investissement très coûteux en charge de fonctionnement actuellement. Mais attention ! Avoir des finances saines ne veut pas dire faire n'importe quoi avec l'argent des Gradignanais, et la maîtrise des dépenses de fonctionnement reste une de nos priorités.